



21 avenue du Général Giraud
52100 SAINT-DIZIER
ujbescrime@free.fr

Saint-Dizier, le 10 janvier 2024

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,
Maître,

Les membres de l'U.J.B. ESCRIME ont le plaisir de vous inviter à

L'EPREUVE DE ZONE INDIVIDUELLE
1/4 DE FINALE « HORIZON 2032 »
FLEURET HOMMES ET DAMES M15
le dimanche 11 février 2024

Lieu : **Gymnase Luis Ortiz** (Voir plan ci-joint ; parcours fléché)
17 Avenue de Parchim
52100 SAINT-DIZIER

Contact le jour de la compétition : Marie-Christine SIMON Présidente de l'UJB ESCRIME 06 15 89 86 86

Catégories : M15 (2009-2010) et M13 surclassés (2011-2012)

Récompenses : médailles pour les 4 premiers du classement hommes et dames

Engagement : 10 euros à régler sur place

Arbitrage : Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs **1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés.**
Les arbitres resteront à la disposition de l'organisation **du début à la fin de la compétition.**
Ils seront indemnisés, conformément à la réglementation FFE, en fonction du niveau de leur diplôme.
Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

Inscriptions : Sur l'extranet de la FFE obligatoirement avant le mercredi 31 janvier 2024 - 23h59

Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au lundi 23h59 précédant la compétition afin de simplifier l'inscription des retardataires.

Au-delà de la clôture des engagements, il sera possible d'engager un(e) tireur(se) en s'acquittant d'un montant de 5 fois le droit d'engagement au plus tard le jeudi à 23h59 précédant la compétition.

Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai.

En cas d'absence de tireurs - sauf cas de force majeure - il sera obligatoire de payer les frais d'engagement.

HORAIRES

EPREUVES	INSCRIPTION	SCRATCH	DEBUT des ASSAULTS
M.15 Garçons	9h00	9h15	9h30
M.15 Filles	11h00	11h15	11h30

REGLEMENT

- ◆ Formule : conforme au cahier des charges de la région Grand Est
- ◆ Ces épreuves sont réservées aux tireurs du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté en possession de la licence 2023-2024
- ◆ Tenues conformes aux normes FFE en vigueur : marquage CE obligatoire - Tenues 350 N ou 800 N - Sous cuirasse 800 N. Masque bavette électrique + double attache - bustier + sur bustier (type EVA) obligatoires pour les filles. Un contrôle sera effectué sur la piste.
- ◆ Un stand de matériel **Royal Escrime** sera présent.
- ◆ Les tireurs tirent sous leur **propre responsabilité**.
- ◆ Le **directoire technique** tranchera les cas litigieux qui lui seront soumis.
- ◆ L'accès des pistes est exclusivement réservé aux compétiteurs, arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité d'organisation.
- ◆ La compétition se déroulant sans interruption, **bar-buvette** seront mis à votre disposition.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le (la) Président(e), Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente
Marie-Christine SIMON

PLAN de SAINT-DIZIER

